

# Le Coudray - Macouard

Octobre 2016

## LE MOT DU MAIRE

*Depuis début septembre, nous sommes heureux de voir la vie reprendre peu à peu dans notre village.*

*Matins et soirs, nos rues s'animent du passage de nos écoliers qui ont repris le chemin de l'école.*

*Les associations, elles aussi, ont repris leurs activités. C'est le cas de la danse, de l'art floral, de l'encadrement, du tarot, du scrabble, du théâtre, de la peinture sur porcelaine...*

*Notre village s'anime aussi tous les vendredis soirs, à l'occasion d'un petit marché où les gens sont heureux de se retrouver, tout en ayant la possibilité de s'approvisionner en produits locaux ou de fabrication artisanale.*

*Malheureusement, nous déplorons la mise en sommeil du club de football. Nous n'avons pas oublié les années glorieuses durant lesquelles nos équipes se sont illustrées en championnats ou lors de matchs de coupes. Merci aux bénévoles qui, durant de longues années, se sont investis et ont donné beaucoup de leur temps et de leur personne pour faire vivre cette association.*

*L'animation de notre village dépend de nous tous, Coudraisien et Coudraisiennes. N'ayons pas peur de nous investir dans la vie de notre commune.*

Le Maire

F. Auvinet



# LA RENTREE A L'ECOLE DES DEUX PROVINCES

Le 1<sup>er</sup> septembre, les enfants ont retrouvé leur école, avec joie.

C'est avec plaisir que nous avons accueilli Madame Polleau, la nouvelle Directrice et Madame Gesler nouvellement nommée comme adjointe à ses côtés.

Notre école compte, cette année, 102 enfants répartis en 4 classes:

26 élèves (PS/MS), avec Madame AUMOND aidée de Ghislaine Bichon

27 élèves (GS/CP), avec Madame AUBIER aidée de Laurence Huet et Rachel Branchu remplacée pour le moment par Géraldine Pinel

25 élèves (CE1/CE2) avec Madame Polleau

24 élèves (CM1/CM2) avec Madame Gesler

Madame Bonin assure le temps de décharge de la Directrice, tous les lundis, dans la classe CE1/CE2 et complète le temps de Madame Gesler en CM1/CM2

Les activités périscolaires ont lieu le mardi et le jeudi, de 15 à 16h30, comme l'année dernière.

Nous comptons, 72 inscrits pour la première période, jusqu'à Noël. Les enfants sont répartis en 5 groupes encadrés par:

5 animateurs: Laurence Huet, Géraldine Pinel, Loïc Bonniec, Aurélie Broutin et Julie Duthier  
une Directrice: Gwendoline Laury

Cette année, ce service est payant, à raison de 1€ par semaine et par enfant.

Si de nouvelles inscriptions sont envisagées à partir de janvier, il sera nécessaire de prévenir Gwendoline Laury avant la fin novembre, au cas où il nous faudrait recruter un nouvel animateur.

En ce qui concerne la cantine, **il est impératif de prévenir au moins 48 heures avant**, pour commander ou décommander des repas, en téléphonant directement à Céline Jalteau, à la cantine:

**tél. 02 41 38 82 32**



**Bonne année scolaire  
aux enfants  
et à tout le personnel de l'école**



# Infos village

## **Conseil municipal**

Le 1<sup>er</sup> septembre, c'est avec tristesse que nous avons appris la démission de Madame Maryline Leau, du Conseil Municipal. Malgré notre déception, nous respectons cependant sa décision.

## **La mort d'un arbre**

Dans la nuit du 13 septembre, le coup de vent qui a frappé le Saumurois a été fatal à notre sophora, dans le parc de la mairie. Une énorme branche a été cassée et s'est abattue sur le garage de nos voisins. Par souci de sécurité, il faut maintenant se résoudre à faire abattre cet arbre qui faisait notre fierté!

Ce sophora du Japon était plus que centenaire et était probablement le plus ancien de notre région.

Il nous manquera beaucoup!



## **Le Comité des Fêtes**

Suite à la démission de la présidente et d'autres membres du bureau et après un petit temps de repos, le Comité des Fêtes est prêt à repartir.

Vous êtes tous invités à la réunion qui se tiendra pour intégrer le nouveau bureau ou tout simplement pour donner un peu de votre temps en tant que bénévoles.

**à la Salle des associations.**  
**Venez nombreux**  
**le vendredi 21 octobre**  
**à 20h30**

**le village a besoin de vous**

## Repas des Aînés

Le repas offert à nos aînés aura lieu le dimanche 27 Novembre à la salle des fêtes.

Cet après-midi sera égayé avec la présence d'une chanteuse.

Pensez à réserver votre dimanche.

Les personnes éprouvant des difficultés pour se déplacer pourront faire appel à la Mairie pour obtenir de l'aide.

## Infos village

### Pique Nique

Pique Nique



Pique Nique

Le dimanche 4 septembre plus d'une centaine de « Bronnais » avaient répondu présents à l'invitation de quelques-uns au pique-nique organisé au lavoir de Bron.

Ce moment de convivialité a permis à tous de faire connaissance.

Un apéritif ainsi qu'un dessert étaient pris ensemble afin de créer des liens. Des barbecues étaient mis à la disposition pour faire cuire saucisses, merguez, etc.

Le soleil était au rendez-vous et l'après-midi s'est poursuivi autour de jeux de palets, pétanque et autre möllky

pré-

**Les organisateurs envisagent de renouveler l'expérience.  
Alors, peut-être à l'année prochaine...**

## Coupe de bois

La municipalité recherche une personne intéressée pour effectuer une coupe de bois. La parcelle est située près de la zone artisanale. On peut espérer 2 cordes de bois qui seront données à la personne qui effectuera les travaux.



**Pour plus d'informations, merci de contacter la Mairie au 02 41 67 98 10**

## INFOS du DEPARTEMENT DU MAINE ET LOIRE

### *Anjoubus Carte ICAR*

Le département propose gratuitement la **carte ICAR** aux jeunes scolarisés ou étudiants de moins de 25 ans,

### *Anjoubus Carte Solidarité*

Le département a renouvelé le principe d'une tarification solidarité (0,50 € par voyage) au profit de personnes en situation de précarité et maintient les catégories de bénéficiaires ainsi que la mise en place d'un niveau de **quotient familial maximal fixé à 700 à compter du 01/09/2016.**

**Pour plus d'informations merci de contacter  
Mme Sonia CHAROZE au 02 41 81 46 63  
ou par mail : [s.charoze@maine-et-loire.fr](mailto:s.charoze@maine-et-loire.fr)**

## LE PETIT MARCHÉ

Vous êtes venus nombreux, depuis le vendredi 02 septembre, acheter les produits artisanaux des quatre commerçants présents devant la salle des fêtes:

- Boucherie-charcuterie et plats préparés Mr TELLIER
- Fruits et légumes Producteur local Mr BOUQUET
- Fromages de chèvres. Abbaye d'Asnières Mme MOREAU
- Biscuiterie artisanale : L'Atelier des Gourmandises Mme CORVAISIER



Ce marché est vite devenu un lieu de convivialité et d'échanges auquel beaucoup de Coudraisien sont sensibles.

### MARCHÉ DU COUDRAY MACOUARD TOUS LES VENDREDIS SOIR HORAIRES D'ÉTÉ 18H00 À 20H00 HORAIRES D'HIVER 17H00 À 19H00



## CRÉATION D'UN CENTRE D'ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

L'accueil de Montreuil du Centre Rolland Charrier n'étant pas facile d'accès pour tous, il va être créé deux annexes qui accueilleront les jeunes, une au Puy notre dame et une au Coudray Macouard

Les locaux du stade n'étant pour le moment plus occupés par le club de foot, il a été décidé d'en laisser l'usage à l'équipe d'animation pour les jeunes les mercredis, samedis et les vacances scolaires une semaine sur deux. **Le planning complet est sur les sites :**

[www.lecoudraymacouard.fr](http://www.lecoudraymacouard.fr) ou [www.csc-rolandcharrier.centres-sociaux.fr](http://www.csc-rolandcharrier.centres-sociaux.fr)

**Pour les vacances de Toussaint il est prévu 2 demi-journées d'animation de 14h30 à 17h (rassemblement au stade) :**

**Lundi 24/10 : prise de contact et découverte du local**

**Lundi 30/10 : percussions africaines**



# LE RECENSEMENT

## -> POURQUOI UN RECENSEMENT ?

Le recensement permet de mieux appréhender l'évolution de la population et ainsi d'anticiper les besoins en logements, d'améliorer les équipements collectifs ou d'en créer de nouveaux , ( rues, routes, écoles, assainissements, etc ) et aussi d'affiner les subventions des communes ainsi que leurs obligations juridiques .

## -> QUAND ?

Il sera effectué en Maine et Loire à partir du 3eme jeudi de janvier **le 19 janvier 2017**, et se terminera le 5<sup>ème</sup> samedi qui suit le début de la collecte, soit le **18 février 2017**.

## -> QUELLES SONT LES COMMUNES CONCERNÉES

52 communes seront concernées dans le Maine et Loire dont le Coudray Macouard

## -> QUI EST RECENSÉ?

**Tous** les habitants de notre village seront recensés.



## -> EST CE OBLIGATOIRE?

Oui et une amende de 500€ est prévue pour les réfractaires

## -> QUEL EN EST LE DÉROULEMENT?

Un agent recenseur passera chez vous et vous remettra le questionnaire de l'INSEE.

Mais, bonne nouvelle, en 2017, le questionnaire pourra être rempli directement sur le site internet de l'INSEE ce qui signifie:

- Plus de confidentialité
- Plus de simplicité et de souplesse
- Plus de rapidité dans le traitement des infos
- Moins de papiers ( La nature vous en remercie!)
- Pas de 2<sup>ème</sup> rendez vous avec l'agent recenseur. ( Il sera informé directement par l'INSEE que le questionnaire a été rempli en ligne )

Pour les personnes qui ne peuvent pas accéder à internet, l'agent recenseur fixera un 2<sup>ème</sup> rendez vous afin de récupérer le questionnaire dûment rempli.

Plus de précisions dans nos prochains bulletins.

***Nous aurons besoin pour notre commune de 2 agents recenseurs.  
Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en Mairie  
(BIEN CONNAÎTRE LE VILLAGE ET AVOIR DES COMPÉTENCES EN INFORMATIQUE)***

## Eglise

Les portes de l'église nécessitaient une remise en état. Des travaux de peinture vont donc être réalisés à l'automne.

Ils seront réalisés par les employés municipaux accompagnés d'un jeune tavailleur.

## INFOS DE DIVERSES

Rappel : Tout feu de plein air est interdit dans le village selon l'arrêté préfectoral n°2013-012  
Les contrevenants sont passibles d'une amende de 3ème classe si l'infraction est commise en zone urbaine (68€) ou de 4ème classe si l'infraction est commise en zone boisée (135€)



### Une solution : le broyage

Du 30 septembre au 28 octobre, Saumur Agglopropreté propose aux particuliers de broyer gratuitement leurs branchages en déchèterie, puis de repartir avec le broyat obtenu. En participant à cette opération, chacun pourra contribuer à la réduction du volume de ses déchets par une valorisation en paillage. En effet, le broyat obtenu pourra être utilisé comme paillis dans le jardin ou les massifs, il permettra ainsi d'enrichir le sol et de limiter le développement des mauvaises herbes.

Créneaux proposés

#### Déchèterie de Bellevue (Saint-Lambert-dès-Levées)

Samedi 22 octobre de 9h à 11h

Vendredi 28 octobre de 9h à 11h et de 13h30 à 15h30

#### Déchèterie du Clos Bonnet (Saumur)

Mardi 18 octobre de 13h30 à 15h30

#### Déchèterie de Champ Liveau (Montreuil-Bellay)

Samedi 22 octobre de 13h30 à 15h30



***Pour les gros volumes, merci de privilégier  
la déchèterie de Bellevue.***



**EN AUTOMNE  
EN DÉCHÉTERIE**

**VENEZ BROyer  
VOS BRANCHAGES**

ET REPARTEZ AVEC VOTRE BROyat

**TRIONS** +  
**d'emballages**

Les sacs, sachets et films plastique peuvent désormais être déposés avec les emballages recyclables. Un nouveau geste de tri qui permettra de recycler et de valoriser plus de plastique

## La boule de fort

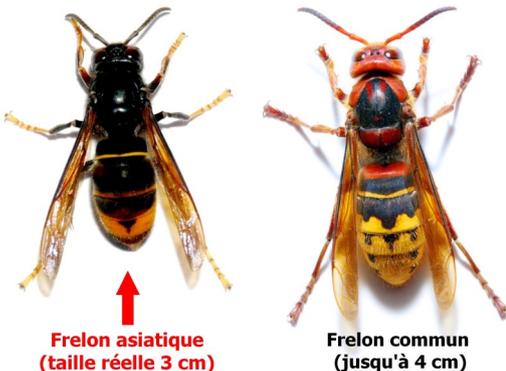
La boule de fort est un jeu curieux qui se pratique sur les bords de la Loire, en aval de Tours. La boule lestée d'une petite masse de plomb, a naturellement tendance à ne pas aller tout droit. Le jeu se pratique sur une piste incurvée. La boule de fort fut longtemps réservée aux hommes, et la seule femme acceptée dans les lieux était une image, Fanny. Quand une des équipes n'avait marqué aucun point, les perdants devaient lui embrasser les fesses.



La finale du challenge de l'Agglo 2016 a eu lieu à la société l'Union du Coudray-Macouard le dimanche 11 septembre. Les vainqueurs étaient messieurs Julien Salafranque et Cédric Tellerin (L'Ilette Chouzé sur loire).

## Le Frelon asiatique

### UNE NOUVELLE ESPECE INVASIVE LE FRELON ASIATIQUE



**ATTENTION CET INSECTE EST DANGEREUX**

Si le frelon asiatique n'est pas naturellement agressif dans l'environnement, il peut tout de même être à l'**origine d'attaques massives et dangereuses** lorsque son nid est directement menacé ou simplement dérangé.

**La plupart des incidents ont lieu lors de travaux de jardinage ou de taille de haies.**

- Effectuer une reconnaissance préalable avant tous travaux de taille de haie ou de débroussaillage pour détecter d'éventuels va et vient anormaux de frelons .
- En cas de découverte d'un nid, ne pas tenter de le détruire seul, l'opération peut être particulièrement dangereuse à cette saison.
- En cas de piqûre(s), s'éloigner rapidement du lieu de l'attaque et stopper toute activité pendant une heure au minimum afin d'évaluer une éventuelle réaction allergique.

**La commune se propose de participer à hauteur de 50€ par nid détruit par la société qui sera désignée pour cette tâche.**

Pour plus d'informations consultez le site internet

[www.lecoudraymacouard.fr](http://www.lecoudraymacouard.fr)

QR code

